



Municipalité de Papineauville

SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par M. le Maire Christian Beauchamp.

Elle sera tenue le mercredi 6 mars 2019 à 16h00, au 188, rue Jeanne-d'Arc à Papineauville.

Ordre du jour

1. Administration

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Appel nominal
- 1.3 Constatation de l'avis de convocation
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du 2^e projet de règlement 2019-004 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant à ajouter un usage dans la grille 33-I
- 1.6 Adoption du 2^e projet de règlement 2019-005 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant à ajouter un usage dans la grille 51-A
- 1.7 Liste référendaire et ouverture de registre 2^e projet de règlement 2019-004
- 1.8 Liste référendaire et ouverture de registre 2^e projet de règlement 2019-005
- 1.9 Question du public

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance spéciale.

Donné à Papineauville ce 1^{er} mars 2019.

Hélène Bélanger
Secrétaire-trésorière adjointe
Directrice générale adjointe